

# PNR 51 Intégration et exclusion

Bulletin n° 3, mai 2006

www.pnr51.ch

## Editorial

Les questions posées à l'histoire sont d'une importance particulière pour le PNR 51. Dans le dialogue avec les autres sciences sociales et humaines, les historiennes et historiens contribuent de manière décisive à l'approfondissement et à la différenciation des connaissances sur les sociétés modernes et leur dynamique.

Ceci est utile, non seulement à la démarche scientifique elle-même, mais aussi à la société et à la politique. J'aimerais mentionner trois raisons. Premièrement, les politiques sociales sont, par nature, orientées sur le long terme.

Tel un pétrolier, l'Etat social ne modifie sa direction que lentement et imperceptiblement. Les spécialistes d'économie et de sciences politiques parlent pour cette raison de «dépendance du sentier» – c'est-à-dire de la lourdeur des institutions établies et de la résistance d'anciennes alternatives. Ceux qui tentent de moderniser le fédéralisme, de réformer la prévoyance vieillesse ou d'alléger le poids de la bureaucratie le savent bien.

Deuxièmement, l'histoire non surmontée – ce que l'on appelle communément un «secret de famille» – a la propriété de remonter à la surface de temps en temps. Les analyses historiques peuvent aider à comprendre les interactions complexes entre refoulement ou



## Points forts

### Empreinte de l'histoire sur la structure de la politique sociale

Prof. Dr. Brigitte Studer, Berne

*Les programmes nationaux de recherche sont, de par leurs thématiques et leurs problématiques, tournés vers le présent et, pour ce qui est des connaissances rassemblées en cours de recherche, largement orientés vers la pratique. Quel peut donc être l'apport de projets historiques?*

Le PNR 51 «Intégration et exclusion» était, dès le départ, fortement tourné vers l'histoire. La mise en place de ce programme a été liée à la revendication d'étudier l'action «Enfants de la grand-route» par laquelle la fondation Pro Juventute s'est efforcée, de 1926 à 1973, de sédentariser la population yéniche en Suisse. L'étude préliminaire mandatée par l'Office fédéral de la culture (OFC) en 1996 et réalisée par les historiens Walter Leimgruber, Thomas Meier et Roger Sablonier a révélé pour la première fois l'ampleur, la durée et les méthodes des placements systématiques d'enfants (Leimgruber et al. 1998). Cependant, afin d'élucider les fondements sociaux et institutionnels de ces pratiques et de reconstruire le destin des personnes touchées, il semblait nécessaire d'établir un programme de recherche. Les personnes touchées elles-mêmes revendiquaient un tel programme. Finalement, et grâce à l'engagement de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, ce programme fut décidé en 2000 et mis au concours en 2002.

Le rôle particulier de la recherche historique dans le PNR 51 est dû non seulement à la genèse de celui-ci, mais aussi à la thématique du programme. La question de l'intégration et/ou de l'exclusion d'individus ou de groupes porte finalement sur les fondements de la démocratie et de la cohésion sociale. Le type d'insertion sociale et le degré d'intégration des citoyennes et citoyens ainsi que des étrangères et étrangers – lesquels n'ont jamais été entièrement exclus, mais jamais non plus complètement intégrés – sont déterminés

→ construction mythique, expériences individuelles et souvenirs, ainsi que la prise de conscience au sein de la société des hypothèses du passé. En tant qu'archéologues, critiques et révélateurs de ce que l'on peut appeler «le revers de la médaille» (de l'Etat social, Brigitte Studer), les sciences historiques sont plus prisées que jamais.

«L'histoire n'est pas du conseil politique», souligne Jakob Tanner dans son article. Mais comme lui tous les auteurs de ce bulletin insistent sur l'importance des connaissances historiques pour les processus de décision actuels. Et c'est la troisième raison: l'histoire permet d'observer un laboratoire social, dans lequel les conceptions politiques, les tendances sociales et les biographies individuelles peuvent être restituées à partir de leur point d'arrivée. L'intérêt pour les évolutions à long terme, le respect des destins humains et la conscience de la complexité des conditions sociales: autant d'enseignements à tirer de l'histoire – il suffit de le vouloir.

Prof Dr Christoph Conrad,  
membre du Comité de direction du PNR 51

par des modèles de pensée, des perceptions, des stéréotypes, des activités et pratiques politiques ayant évolué avec l'histoire. Pour les décideurs politiques, il est donc important de prendre conscience de la logique de processus bien rodés. Ce n'est pas toujours la meilleure solution qui se dégage à la fin d'un processus de décision – soit que l'action politique n'est jamais tout à fait libre de l'interférence d'intérêts particuliers, ou parce que les décisions politiques sont toujours prises dans le contexte spécifique d'une époque et de ses incertitudes. Les connaissances historiques peuvent parfois s'avérer utiles pour éviter de répéter les mêmes erreurs, pour déterminer les responsabilités, ou tout au moins pour connaître les différentes options.

Cependant, il faut insister sur le fait que l'historiographie ne permet pas directement de tirer du passé des leçons pour le présent. L'histoire se préoccupe de cas particuliers concrets. Sa signification dépend d'une mise en contexte historique précise. Des conditions de départ identiques peuvent, dans telle autre situation, avoir des effets différents. Ceci n'empêche évidemment pas de dégager des continuités structurelles dans les modèles de pensée et d'action. En outre, la reconstruction historique peut, en multipliant les perspectives empiriques et conceptuelles, révéler des modèles et conséquences d'interactions sociales que les contemporains n'étaient pas en mesure de percevoir ou dont ils ne pouvaient prendre conscience dans toute leur ampleur. Dans le cas de l'action «Enfants de la grand-route», il s'agit du tragique de destins individuels: pour les enfants, le placement dans des familles ou institutions et la vulnérabilité face à la violence physique, psychique et sexuelle; pour les parents, la perte de leurs enfants et l'absence de droits face aux mesures prises par les autorités et institutions.

### **Les bases normatives de l'assistance sociale**

L'action de la fondation Pro Juventute correspond à des normes telles que sédentarité et ordre familial bourgeois – normes qui paraissent douteuses aujourd'hui, mais qui, à l'époque, étaient sans doute largement reconnues socialement. Or, toute intervention d'autorités, de fondations ou d'organisations privées dans le domaine social se base toujours sur des idées et attentes normatives ayant un effet à la fois d'intégration et d'exclusion. Elles excluent ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas s'y soumettre, ou dont on estime qu'ils ne le peuvent pas ou ne le veulent pas. Ainsi en est-il, au XX<sup>e</sup> siècle, des étrangers par exemple, censés être insuffisamment assimilés. Il n'est pas sûr que la connaissance de tels effets, survenus dans le passé, empêche aujourd'hui les responsables de répéter les mêmes erreurs, mais une sensibilisation aux éventuelles conséquences de leurs actes peut agir comme mise en garde.

L'histoire montre que la politique sociale, malgré sa prétention à intégrer des individus dans la norme dominante, a dans la pratique et en raison de ses intentions normatives, bien souvent joué au contraire un rôle de stigmatisation, de discrimination et même de criminalisation. Cet aspect de l'histoire de l'Etat social en Suisse – le revers de sa médaille, en quelque sorte – n'a pas encore été suffisamment étudié. Plusieurs projets du PNR 51 apportent aujourd'hui une importante contribution à cette question. Si les études historiques sur l'assistance sociale en Suisse sont encore rares, c'est que ce domaine était essentiellement du ressort des communes, parfois aussi des cantons, et donc éclaté entre une multitude de politiques et de rationalités, d'instances administratives et d'agences différentes. La com-

plexité du sujet est encore renforcée par le fait que, en dépit des structures fédérales, des réseaux institutionnels et de communication de plus en plus serrés se sont tissés au cours du XX<sup>e</sup> siècle entre diverses sphères de spécialistes aux niveaux régional, fédéral et international. Et c'est encore une autre particularité de la Suisse qui rend la recherche difficile, à savoir l'implication d'un grand nombre d'organisations privées dans la politique sociale. Un exemple en est la fondation Pro Juventute, créée en 1912 par la Société suisse d'utilité publique, et qui, encore aujourd'hui, propose une vaste gamme d'offres diversifiées selon les régions, allant de l'encadrement familial sociopédagogique à l'attribution de bourses, en passant par l'organisation de colonies de vacances et l'aide aux orphelins.

### **Les particularités historiques des assurances sociales suisses**

Le mélange public-privé du financement et du partage des tâches caractérise également la deuxième dimension de l'Etat social suisse, l'assurance sociale, dans laquelle les contributions (primes) des assurés – qu'il s'agisse de l'ensemble de la population (assurance obligatoire) ou d'un groupe ayant droit à une certaine branche d'assurance – sont en rapport avec les prestations auxquelles ceux-ci ont droit selon une clé déterminée.

L'augmentation des dépenses sociales en Suisse depuis les années 1970 et leur place actuelle dans le tiers supérieur en comparaison européenne sont des aspects qui ne découlent pas nécessairement de l'évolution historique du système d'assurance sociale. Pour Mathieu Leimgruber (2005), la raison en est plutôt l'intégration, dans la prévoyance sociale, de caisses-maladie et de caisses de retraite, dominées par des prestataires privés et financées par l'alimentation de fonds et une forte participation directe des assurés, et non par une répartition et compensation des risques par le biais des impôts. Le rôle important des compagnies d'assurances privées dans la prévoyance vieillesse a en Suisse une longue tradition, commencée déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès le départ, leur fonction allait au-delà des offres d'assurances-vie ou de prévoyance vieillesse collective pour le secteur privé. Les petites communes qui, bien souvent, n'étaient pas en mesure de maintenir leur propre caisse de retraite transféraient souvent cette tâche aux assureurs privés. Ainsi les prestataires privés jouent-ils un rôle également dans les institutions de prévoyance de l'administration publique.

Le rôle des prestataires privés a également une longue tradition dans le domaine de l'assurance-accidents. Bien avant la mise en place de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (CNA), les assureurs privés étaient de la partie et le sont restés par la suite. En effet, au début, la CNA était uniquement responsable des ouvriers tombant sous le coup de la Loi sur le travail dans les fabriques et, jusque dans les années 1980, elle n'assurait qu'environ la moitié des travailleurs. Les assureurs privés et les institutions cantonales étaient responsables de tous les autres (voir Lengwiler 2002).

Le modèle suisse d'assurance sociale a également des particularités d'origine historique pour ce qui est de son financement. Ainsi, le financement n'est basé que pour une part relativement faible sur des mécanismes de répartition sociale. Ceci est particulièrement net au niveau de l'assurance-maladie avec ses primes par tête ainsi qu'au niveau des caisses de retraite fonctionnant selon le principe de capitalisation. Pour ce qui est des modèles de financement par pourcentage du revenu, les assurés portent en Suisse une part plus importante que dans d'autres pays, tandis que la part des employeurs est faible (pour les chiffres, voir Flora et al. 1983; Guex et Studer 2002).

Enfin, les rentrées fiscales de l'Etat ne contribuent en Suisse que peu au financement des assurances sociales. Jusqu'à la fin des années 1990, les impôts ne représentent que moins de la moitié des rentrées (ou du volume financier total) (critique de ce mode de financement: Flückiger et Suarez 1996). A cet égard, la question des prestations de l'Etat providence par le biais d'avantages fiscaux se pose et n'a jusqu'à présent que très peu été traitée par les historiens.

### **Le «régime» ou type d'Etat providence de l'Etat social suisse**

Parmi les différentes approches comparatives internationales, la plus influente est celle de Gøsta Esping-Andersen (1990). Il distingue

- le modèle bismarckien ou modèle conservateur, centré sur l'emploi rémunéré et peu sur la répartition: les retraites et les allocations chômage sont calculées sur la base des revenus précédents;
- le modèle universaliste ou social-démocrate, à forte répartition: le principe fondamental n'est pas l'assurance sociale, mais l'offre de prestations universelles selon un standard relatif aux classes moyennes (la Suède, le Danemark et la Norvège sont représentatifs de ce modèle);
- le modèle de marché ou libéral, dont la logique se base sur les mécanismes du marché; l'Etat n'intervient que subsidiairement, lorsque les mécanismes du marché et la solidarité familiale ne suffisent pas.

La Suisse est considérée comme faisant partie du modèle de marché ou libéral. Cependant, cette classification n'est pas tout à fait exacte, car on trouve également des éléments du modèle universaliste et du modèle conservateur. Ceci s'explique à mon avis par la longue genèse de l'Etat social suisse (on ne peut parler d'Etat providence que depuis quelques décennies), laquelle a commencé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et s'est poursuivie jusqu'à l'introduction de l'assurance-maternité en 2004, ainsi que par les nombreux acteurs impliqués avec leurs propres intérêts et concepts.

Récemment, Michael Opielka a présenté un quatrième type de régime d'Etat providence. Il appelle ce type «garantisme» et considère la politique sociale suisse comme exemplaire de celui-ci. Dans une perspective historique, cette classification semble cependant douteuse. En particulier pour l'assurance-maladie dont parle Opielka, la Suisse s'est décidée dès 1911 pour une «assurance populaire» et contre une assurance limitée aux employés (mais sans caractère obligatoire, lequel a été introduit en 1996 avec la LAMal). Même si, du point de vue de l'intégration, il est important de savoir si l'ensemble de la population adulte a droit ou non à une assurance, la question des bases politiques de financement n'est pas à négliger non plus. D'une manière générale, une classification d'un régime d'Etat providence se basant uniquement sur l'assurance-vieillesse et l'assurance-maladie semble problématique. La recherche historique a quant à elle souligné à plusieurs reprises déjà le fait que la Suisse représente un mélange de régimes d'Etat providence libéral, social-démocrate et conservateur (Studer 1998; Magnin 2002).

Ceci est net du point de vue des sexes. Les rôles sociaux sexués qui forment la base des assurances sociales sont en tout cas conservateurs (malgré un certain nombre de corrections au cours des dernières années) si on prend en compte le degré de dépendance de la femme par rapport au chef de famille ou, inversement, le degré d'«individualisation» ou d'assurance sociale autonome de la femme (Lewis 1993). La plupart des branches de l'assurance sociale en Suisse se basent sur le modèle du chef de famille. Il en découle un «gender gap» dans la couverture des assurances. Les femmes sont moins bien assurées dans diverses assurances sociales. Du point de vue historique, ceci est vrai par exemple de l'assurance-chômage (Studer 2004), de l'AVS (Luchsinger 1995) et du deuxième pilier. Comme Matthieu Leimgruber (2005) le montre, les femmes sont désavantagées pour ce qui est de l'assurance-vieillesse, et

ce non seulement dans le secteur privé, mais aussi dans le secteur de l'emploi public, même si le désavantage y est moins prononcé. En 1941, le taux d'assurance des femmes par rapport à celui des hommes dans les caisses de retraite était de 58 % dans le domaine public et de 49 % dans le secteur privé. En 1970, ces chiffres étaient de 56 % et 37 %.

### **Lacunes de connaissances et souhaits de recherche**

Il y a encore beaucoup de lacunes dans l'histoire de l'Etat social suisse. Les déficits de connaissances portent par exemple sur la position des étrangères et des étrangers. La Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers entrée en vigueur en 1934 introduisait une protection du marché national du travail et signifiait de fait une exclusion partielle de certaines assurances (par exemple de l'assurance-chômage liée à une situation d'emploi rémunéré continu). L'égalité des travailleurs étrangers avec les travailleurs suisses au niveau du droit social n'a été réalisée qu'à partir de 1977.

La configuration de l'Etat social suisse est encore peu étudiée dans son ensemble. Ce qui a été constaté plus haut pour le domaine de l'assistance sociale est également valable des assurances sociales: le système a toujours été fragmenté au niveau organisationnel et conceptuel, ou, en d'autres termes, il se caractérise par une forte différenciation fonctionnelle et délégation institutionnelle. Les assurances, institutions de prévoyance, caisses d'aide, etc., sont non seulement réparties entre institutions étatiques, non étatiques et privées, mais se situent encore aux différents niveaux de l'Etat (Confédération, cantons, communes) et se basent sur différentes formes juridiques. En plus, les syndicats, les employeurs, les groupements professionnels, etc., ont eux aussi bien souvent fait office d'organismes d'assurance. On ne sait pas encore grand-chose sur le rôle et les ramifications d'instances intermédiaires et institutions d'assistance publique telles qu'associations d'utilité publique, fondations d'aide, villes, etc., dans la structure duale de l'Etat providence (assurance sociale – prévoyance publique/privée). Last but not least, une comparaison internationale du modèle social suisse et une étude de ses interdépendances transculturelles n'ont pratiquement pas encore eu lieu.

Si on part du principe qu'il y a une covariation du savoir et de la structure sociale, il est important de reconstruire les catégories de pensée et de concepts du passé, les schémas de perception et modèles de solution qui se sont installés dans l'Etat social suisse, ainsi que les options ayant échoué, afin de mieux comprendre cet ensemble complexe – et de pouvoir agir de manière consciente et fondée.

## Bibliographie

- Esping-Andersen G. *The three worlds of welfare capitalism*. Cambridge, 1990
- Flora P et al. *State, economy and society in Western Europe 1815–1975. A data handbook in two volumes*. Francfort-sur-le-Main, Londres, Chicago, 1983
- Flückiger Y, Suarez S. Propositions de réforme du financement de la sécurité sociale en Suisse. Dans: Greber PY (éd.). *La sécurité sociale en Europe à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*. Bâle, 1996; 145–192
- Guex S, Studer B. L'Etat social en Suisse aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Notes sur quelques pistes de recherche. Dans: Gilomen HJ, Guex S, Studer B (éd.). *Von der Barmherzigkeit zur Sozialversicherung. Umbrüche und Kontinuitäten vom Spätmittelalter bis zum 20. Jahrhundert*. Zurich, 2002; 201–211
- Leimgruber M. *Achieving social progress without state intervention? A political economy of the Swiss three-pillar pension system (1890–1972)*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2005 (manuscrit non publié)
- Leimgruber W, Meier T, Sablonier R. *Das Hilfswerk für die Kinder der Landstrasse. Historische Studie aufgrund der Akten der Stiftung Pro Juventute im Schweizerischen Bundesarchiv, erstellt durch die Beratungsstelle für Landesgeschichte (BLG) im Auftrag des Eidgenössischen Departements des Inneren (EDI), hg. vom Schweizerischen Bundesarchiv*. Bern, 1998 (Bundesarchiv Dossier 9)
- Lengwiler M. *Kalkulierte Solidarität. Risikoforschung im Sozialstaat (1870–1970)*. Habil.-Schr., Université de Zurich, 2002 (manuscrit non publié)
- Lewis J (éd.). *Women and social policies in Europe. Work, family and the state*, Aldershot, 1993
- Luchsinger C. *Solidarität, Selbständigkeit, Bedürftigkeit: Der schwierige Weg zu einer Gleichberechtigung der Geschlechter in der AHV, 1939–1980*. Zurich, 1995
- Magnin C. *Der Alleinernährer. Eine Rekonstruktion der Ordnung der Geschlechter im Kontext der sozialpolitischen Diskussion von 1945 bis 1960 in der Schweiz*. Dans: Gilomen HJ, Guex S, Studer B (éd.). *Von der Barmherzigkeit zur Sozialversicherung. Umbrüche und Kontinuitäten vom Spätmittelalter bis zum 20. Jahrhundert*. Zurich, 2002; 387–400
- Opielka M. *Le «garantisme souple» en Suisse. Droits de participation en politique sociale*. Dans: *Bulletin du PNR 51*, n° 2, décembre 2005, 1–6
- Studer B. *Soziale Sicherheit für alle? Das Projekt Sozialstaat*. Dans: Studer B (éd.). *Etappen des Bundesstaates. Die Staats- und Nationsbildung in der Schweiz, 1848–1998*. Zurich, 1998; 159–186
- Studer B. *Social policy as gender technology. The construction of the category of the unemployed in Switzerland in the 1930s*. Paper presented at the Fifth ESSHC in Berlin, March 2004 (manuscrit non publié)



Brigitte Studer

Prof D<sup>r</sup> Brigitte Studer, née en 1955, études d'histoire, d'anglais et de pédagogie à l'Université de Fribourg et de Lausanne et à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris. 1995–1997 Chargée d'enseignement à l'Université de Zurich et de Genève, 1995 un semestre en tant que Visiting Professor à la Washington University, St. Louis (Etats-Unis), semestre d'hiver 2001/2002 – semestre d'hiver 2003/2004 Visiting Professor à la Strathclyde University, Glasgow (GB). Depuis 1997 Chaire d'histoire suisse et d'histoire générale récente à l'Université de Berne.

Dans le cadre du PNR 51, elle dirige avec Gérald Arlettaz des Archives fédérales de Berne, un projet de recherche sur l'histoire de l'acquisition et de la perte de la nationalité suisse «La naturalisation entre concepts de nationalité et ordre du social: critères d'octroi et de refus du droit de cité suisse de 1874 à nos jours».

## Contact

Prof D<sup>r</sup> Brigitte Studer  
Université de Berne  
Historisches Institut  
Länggassstrasse 49  
CH-3000 Bern 9  
Tél. +41 (0) 31 631 39 45 (secrétariat)  
Fax +41 (0) 31 631 44 10  
brigitte.studer@hist.unibe.ch

## Des dossiers et des hommes – et de la gestion de la différence

En exemple du rôle que peuvent jouer les dossiers d'archives dans la discrimination et l'exclusion, nous avons choisi l'«œuvre pour les enfants de la grand-route» de la fondation Pro Juventute, dont le but était d'éliminer le «vagabondage». De 1926 à 1973, plus de 600 enfants d'origine yéniche ont été enlevés à leurs parents avec l'aide des autorités, mis sous tutelle, placés dans des familles d'accueil, des foyers, cliniques, institutions ou lieux de travail.

Nous analysons les vastes dossiers établis par l'«œuvre». Nous nous intéressons aux stigmatisations contenues dans ceux-ci, mais aussi à la manière dont les personnes concernées ont géré ces stigmatisations et discriminations (gestion du stigmate). Nous utilisons à cet effet les notes biographiques existantes ainsi que les récits de huit personnes touchées ayant été interrogées sur l'histoire de leur vie.

Nous poursuivons en outre des intérêts de recherche généraux, ayant pour objectif d'élargir les possibilités d'interprétation historique en demandant ce qu'il advient d'un document écrit une fois qu'il a été établi: comment est-il conservé, et surtout, comment, quand, par qui, dans quelles conditions, dans quel but, etc., est-il utilisé? Dans le cas des dossiers de l'«œuvre pour les enfants de la grand-route» sur lesquels nous nous penchons principalement, ces activités appelées «production, utilisation et archivage des documents» sont fortement marquées et excessives.

Notre projet a donc deux objectifs de recherche: en étudiant la tenue et gestion des dossiers ou le rapport entre la tenue et gestion des dossiers et la stigmatisation, nous souhaitons apporter une contribution scientifique à l'élucidation des processus institutionnels d'exclusion et, d'une manière plus générale, à la recherche sur la bureaucratie. D'autre part, nous comprenons notre projet comme une contribution à l'étude scientifique de «l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire récente de la Suisse» (Ruth Dreifuss), laquelle a souvent été réclamée et finalement annoncée par la politique.

### Signification pour la politique sociale

Le projet a une signification pour la politique sociale à plusieurs niveaux. Non seulement les personnes touchées ont un droit à l'analyse de cette campagne et de son contexte, mais aussi la société consciente de ses responsabilités en tant que communauté démocratique et sociale. L'action



Roger Sablonier,  
responsable du projet

«Enfants de la grand-route» est un cas unique, mais exemplaire à plus d'un titre, de la politique suisse d'assistance sociale et des minorités. L'aspect unique est constitué par la poursuite systématique d'une minorité, l'aspect exemplaire concerne les moyens employés. Des connaissances plus précises sont donc très importantes, en particulier pour trouver des solutions à des problèmes de la société actuelle.

La tenue et gestion des dossiers est omniprésente dans toute administration, mais, curieusement, n'a jusqu'à présent pratiquement pas été étudiée. Or, les autorités de l'Etat, les services du personnel des entreprises, les cliniques, les institutions d'assistance et autres collectent et échangent en permanence des informations sur les personnes. Ces dossiers contiennent souvent des estimations pouvant avoir des conséquences concrètes pour les personnes concernées. En révélant ces liens, nous espérons sensibiliser à la problématique de la tenue et de la gestion des dossiers.

### Résultats

L'analyse des dossiers permet pour la première fois de quantifier les activités de l'«œuvre». Le chiffre de 619 «enfants de la grand-route» si souvent répété doit être rectifié à environ 900. Il est frappant de constater qu'un groupe de familles yéniches originaires des cantons des Grisons, de Saint-Gall et du Tessin sont fortement représentées. Ceci s'explique principalement par la politique d'acquisition pratiquée par l'«œuvre». Mais on trouve aussi, parmi les «enfants de la grand-route», des enfants d'origine non yéniche.



Thomas Meier,  
responsable du projet



Sara Galle,  
collaboratrice scientifique

En outre, nous avons acquis des connaissances sur l'ampleur, le type et la structure des dossiers ainsi que sur la gestion interne et le fonctionnement de l'«œuvre». Il est par exemple surprenant de constater que la tenue et la gestion des dossiers ne se sont presque pas modifiées pendant cette longue période.

La comparaison avec les dossiers des autorités de tutelle de Zurich révèle des différences significatives pour ce qui est du traitement formel des «cas». En revanche, pour ce qui est des purs principes de documentation des activités des deux institutions, il n'y a qu'étonnamment peu de différences. Dans certains foyers et autorités tutélaires composées de non-professionnels dans de petites communes, la situation est tout autre.

Les dossiers établis par l'«œuvre» sur des familles entières sont un cas particulier pour ce qui est de leur quantité et de leur intention. Ils ont une signification pour l'histoire précédant chaque «cas» et montrent que l'«œuvre» pratiquait une véritable politique d'acquisition, c'est-à-dire qu'elle ne se contentait pas d'assister, mais définissait elle-même certaines personnes comme étant des «cas» et les amenait activement à se faire assister.

On trouve des stigmatisations, non seulement dans les documents de l'«œuvre», mais aussi dans ceux des institutions impliquées, à savoir dans la correspondance des autorités, les rapports des foyers, les dossiers judiciaires, les expertises psychologiques et médicales ainsi que dans les dossiers médicaux.

L'arsenal de qualificatifs à connotations négatives se rapporte aux caractéristiques physiques et psychiques ou à des troubles de la personne et recouvre toutes les facettes de celle-ci. Les qualificatifs décrivent l'aspect physique, l'état de santé, les fonctions corporelles, la sexualité, les attitudes et les valeurs dans la consommation, l'intelligence, les résultats scolaires ou professionnels, ainsi que l'état mental et psychique. Une vaste gamme d'attributs discréditant la personne se rapporte à la personnalité ou au caractère ainsi qu'au comportement (social) correspondant.

On trouve également dans les dossiers des classifications en tant que membre d'une certaine famille, d'un groupe social ou d'une minorité. Enfin, bien souvent, on trouve des stigmatisations cumulées aboutissant à des jugements de principe ou des catégorisations.

Bien souvent, les pupilles ne sont pas seulement stigmatisés dans les dossiers. Ils sont également soumis à des discriminations et même décrits comme cas pathologiques ou criminels, ce qui a de lourdes conséquences pour les personnes concernées.

### Conclusions

L'analyse des dossiers historiques et l'étude de pratiques actuelles extrêmement variées de gestion des dossiers soulignent la nécessité d'une réglementation claire pour la gestion des dossiers personnels, allant au-delà de la simple protection des données, et ayant un caractère obligatoire pour les institutions publiques ou qui travaillent sur mandat public. Il faut régler l'établissement, la tenue et la ges-

tion des dossiers personnels, le droit d'accès et de consultation de tels dossiers et – dans l'intérêt des personnes concernées et de la recherche – les délais d'archivage. Il est politiquement souhaitable et urgent que des normes soient déterminées à ce sujet et qu'un contrôle institutionnalisé soit mis en place.

Projet de recherche dans le cadre du PNR 51, module «Constructions de l'identité et de la différence»: *Tenue et gestion des dossiers et stigmatisation. Processus institutionnels d'exclusion. L'exemple de l'action «enfants de la grand-route» 1926–1973*

Durée: du 1.7.2003 au 31.12.2006

#### Responsables du projet

Prof Roger Sablonier  
Historisches Seminar der Universität Zürich  
Karl-Schmid-Strasse 4  
CH-8006 Zurich  
Tél. +41 (0)44 634 38 56  
sablon@hist.unizh.ch

D<sup>r</sup> Thomas Meier  
Historisches Seminar der Universität Zürich  
Culmannstrasse 1  
CH-8006 Zurich  
Tél. +41 (0)44 634 28 50  
meiertho@hist.unizh.ch  
et  
BLG Beratungsstelle für Landesgeschichte AG  
Im Rank 146  
CH-6300 Zoug  
Tél. +41 (0)41 710 70 88  
www.landesgeschichte.ch

#### Bibliographie

Meier T. Die Verfolgung der Jenischen in der Schweiz durch das «Hilfswerk für die Kinder der Landstrasse» (1926–1973). Dans: Sedlaczek D, Lutz T, Puvogel U, Tomkowiak I (éd.). «minderwertig» und «asozial». Stationen der Verfolgung gesellschaftlicher Aussenseiter. Zurich, 2005; 157–178

Galle S, Meier T. Stigmatisieren, Diskriminieren, Kriminalisieren. Zur Assimilation der jenenischen Minderheit in der modernen Schweiz. Dans: Opitz C, Studer B, Tanner J (éd.). Kriminalisieren – Entkriminalisieren – Normalisieren. Zurich, 2006 (sous presse)

Meier T. Zigeunerpolitik und Zigeunerdiskurs in der Schweiz 1850–1970. Dans: Herbert U, Zimmermann M (éd.). Zwischen Erziehung und Vernichtung. Zigeunerforschung und Zigeunerpolitik im Europa des 20. Jahrhunderts. Stuttgart, 2006 (sous presse)

## Entre intégration et stigmatisation: l'assistance publique et sa gestion de la marginalité sociale au XX<sup>e</sup> siècle

Le système de l'Etat providence, tel qu'il a été introduit progressivement en Suisse à partir de 1945, s'efforce de compenser une partie des risques de pauvreté grâce à un filet d'assurances sociales qui permettent d'éviter ainsi la stigmatisation des personnes en détresse. Depuis la fin de la haute conjoncture, ce système est cependant confronté à des problèmes croissants. Tandis que les politiques proclament l'achèvement de la consolidation de l'Etat social, des problèmes sociaux apparaissent aux franges des riches sociétés industrialisées. L'assistance publique doit, entre autres, se pencher sur ces problèmes. Souvent, des voix s'élèvent pour réclamer une intervention ferme à l'encontre des personnes soupçonnées d'abuser des prestations de l'Etat social. Les autorités, plus précisément les services de l'assistance publique, se trouvent donc confrontées à des exigences contradictoires: d'un côté, on leur demande, à propos des problèmes sociaux, une gestion efficace, peu coûteuse et parée contre les abus; de l'autre, ils doivent de plus en plus fréquemment justifier leurs interventions et les conséquences de celles-ci sur le plan éthique.

C'est dans ce cadre que se situe notre projet de recherche. Il examine les modifications du rôle de l'assistance publique et de l'action sociale professionnelle, ainsi que les mutations de leurs orientations et de leurs pratiques. Nous nous interrogeons également sur les définitions et les perspectives d'action des personnes concernées. Une partie du projet se penche sur les débats et les réflexions au sein de l'assistance publique durant son processus de professionnalisation, du début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1950. Une autre partie aborde le sujet des pratiques de l'assistance publique au sein de la ville de Berne de 1920 à 1960, ainsi que les problèmes et les stratégies des acteurs sociaux, en analysant la manière par laquelle ces processus ressortent des dossiers. En outre, l'étude porte sur le cadre institutionnel en mutation de l'assistance publique de la Ville de Berne. L'analyse parallèle de la construction théorique, des pratiques et de la politique institutionnelle permet de découvrir des aspects intéressants de coopération et d'interaction entre ces trois niveaux.

La problématique exposée dans notre projet n'a, jusqu'à présent, pratiquement pas été traitée en Suisse. Il n'existe quasiment aucune étude historique sur l'action sociale professionnelle et sur ses concepts théoriques. La pratique de l'assistance publique n'a pas été approfondie, dans le domaine de l'histoire, si ce n'est ponctuellement.



Brigitte Schnegg

Le nouveau champ de ce savoir était occupé par différents groupes. On y trouvait, en tant qu'experts, non seulement des scientifiques, mais aussi des représentants de l'assistance aux pauvres. Les femmes de la bourgeoisie, travaillant bénévolement pour les œuvres de bienfaisance, créèrent des écoles de travail social pour les femmes. Elles



Gaby Sutter



Sonja Matter

Jusqu'à présent, notre travail a révélé qu'il s'agit d'un domaine de recherche pertinent, dans lequel nous rencontrons des modifications importantes au niveau des orientations, des conceptions et des interprétations des problèmes sociaux, des pratiques, des stratégies et des politiques. Mais nous avons remarqué aussi des persistances surprenantes. Ainsi, la tension entre intégration et exclusion s'avère être un élément continu de la réflexion théorique, ainsi que des pratiques de l'assistance publique et de l'action sociale. De même, nous avons constaté que l'un des fils rouges de l'étude des dossiers est la résistance des personnes concernées face à la stigmatisation engendrée par la dépendance à l'assistance.

De la fin du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, une idée nouvelle, c'est-à-dire que l'Etat doit s'efforcer d'intégrer socialement ses citoyennes et citoyens marginalisés, a progressivement remplacé l'ancienne conception, selon laquelle les autorités sont responsables uniquement de soulager la détresse des plus pauvres. Les formes classiques de lutte contre la pauvreté étaient de plus en plus considérées comme insuffisantes. La critique de ces pratiques était liée à des revendications de professionnalisation. Elle s'est étoffée vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous la forme d'un discours d'experts à proprement parler. Les nouvelles sciences, l'économie et la sociologie, ont commencé à se pencher sur les groupes et les individus de la société qui vivent dans la pauvreté et la misère. Elles ont ainsi livré aux autorités politiques le savoir dont ces dernières avaient besoin pour apporter une réponse à l'importante «question sociale».

aussi se considéraient comme expertes et se réclamaient de la maternité sociale qui leur conférerait une réelle disposition au travail social. Les expertes et experts débattaient – en se faisant mutuellement concurrence – de l'action sociale et des activités d'assistance publique, négociaient à propos du diagnostic des problèmes, élaboraient des stratégies d'action et définissaient des politiques.

La revendication d'intégration des «assistés» dans la société jouait un rôle important dans ces débats. De nouvelles formes de soutien, qui n'avait plus le caractère d'aumône, avaient pour but d'éviter une stigmatisation collective. Une vérification détaillée de chaque cas était censée rendre justice aux situations individuelles. Le soutien devait servir à sortir de la détresse. Après la Première Guerre mondiale, l'aide personnalisée et rationnelle s'établit en tant que méthode d'aide sociale. Dans la pratique, chaque personne à soutenir faisait l'objet d'une investigation conséquente qui réunissait un grand nombre d'informations personnelles. Cette démarche avait des conséquences ambiguës: en interrogeant les voisins, les employeurs et les propriétaires au sujet de clientes et de clients, la situation de détresse de ces derniers se trouvait divulguée et pouvait faire l'objet de rumeurs et de ragots. La stigmatisation qui en résultait était encore renforcée par le fait que l'on ne remettait pas d'argent aux personnes concernées, mais des bons d'achats ou une aide au loyer, versée directement au propriétaire. Les personnes assistées luttèrent donc pour une aide en liquide, afin d'éviter l'humiliation dans le magasin de quartier ou face au propriétaire.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'une sensibilisation aux implications négatives de l'assistance fondée sur le contrôle et la surveillance s'est développée. L'ONU a joué un rôle déterminant dans ce processus. Dans le cadre de son engagement pour les droits de l'homme, la toute nouvelle organisation internationale réclamait, pour les groupes sociaux marginaux et défavorisés, une gestion conforme aux droits de l'homme. Semblait répondre à ces exigences la méthode du «Social Case Work», fondée sur l'interaction médecin-patient: elle visait l'élaboration commune, partenariale et consensuelle de solutions pour les personnes en détresse. Elle a été largement propagée dans les années 1950 sous la dénomination de «travail social démocratique». Les experts européens, y compris un grand nombre d'assistantes sociales suisses, participèrent à des formations continues aux Etats-Unis afin de se familiariser avec ces nouvelles démarches. Le succès du «Social Case Work» est considérable dans les cercles professionnels suisses. En l'espace de quelques années, un consensus s'est créé sur le sens et la nécessité de la nouvelle méthode.

Au cours des prochains mois, nous étudierons dans le détail la manière par laquelle s'est formée cette unanimité, les causes de l'importance de cet intérêt et de cette acceptation, ainsi que le processus de mise en œuvre de cette méthode dans la pratique.

Actuellement, les processus de transformation de la société et de l'économie sont accompagnés d'un processus de marginalisation de larges groupes sociaux. De même, les débats sur la réforme de l'Etat social abordent la revendication d'une forme d'assistance sociale démocratique et fondée sur le respect de l'assisté. En raison de ces deux phénomènes, il nous semble donc particulièrement intéressant d'étudier cette problématique, ancrée dans notre époque. La conviction selon laquelle il est indispensable d'éviter l'exclusion et l'humiliation des personnes socialement et économiquement faibles afin d'assurer la stabilité de la démocratie a mûri, en grande partie, lors de la réflexion concernant la catastrophe du national-socialisme. Cette recherche nous semble fondamentale autant concernant la gestion des défis actuels que pour les expériences historiques réalisées grâce à une réponse à la pauvreté fondée sur le contrôle et la surveillance des assistés.

Projet de recherche dans le cadre du PNR 51, module «Travail social et politique sociale»: *Assistance publique, marginalité sociale et rapports sociaux de sexe. Conceptions et pratiques d'intervention du travail social en ville de Berne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle.*  
Durée: du 1. 9. 2003 au 31. 10. 2006

### **Equipe**

#### **Responsable du projet**

D<sup>r</sup> Brigitte Schnegg  
Interdisziplinäres Zentrum für Frauen- und  
Geschlechterforschung der Universität Bern  
Hallerstrasse 12  
CH-3012 Berne  
Tél. +41 (0)31 631 40 25  
brigitte.schnegg@izfg.unibe.ch

#### **Sous-projet «dossiers»**

D<sup>r</sup> Gaby Sutter  
Dammerkirchstrasse 47  
CH-4056 Bâle  
Tél. +41 (0)61 321 58 85  
gaby.sutter@izfg.unibe.ch

#### **Sous-projet «discours»**

Sonja Matter, lic. phil.  
Interdisziplinäres Zentrum für Frauen- und  
Geschlechterforschung der Universität Bern  
Hallerstrasse 12  
CH-3012 Berne  
Tél. +41 (0)31 631 52 68  
sonja.matter@izfg.unibe.ch

#### **Publication issue du projet**

Matter Sonja, Wissenstransfer und Geschlecht. Die Rezeption «amerikanischer» Methoden in der Schweizer Sozialarbeit der 1950er Jahre, dans: Ariadne. Forum für Frauen- und Geschlechtergeschichte. Cahier 49: Women in Welfare – Soziale Arbeit in internationaler Perspektive. Kassel, 2006 (sous presse)

#### **Bibliographie**

- Fraser N. Widerspenstige Praktiken. Macht, Diskurs, Geschlecht, Frankfurt-sur-le-Main, 1994
- Gilomen HJ, Guex S, Studer B (éd.). Von der Barmherzigkeit zur Sozialversicherung. Umbrüche und Kontinuitäten bis zum 20. Jahrhundert. Zurich, 2002
- Ramsauer N. «Verwahrlost». Kindswegnahme und die Entstehung der Jugendfürsorge im schweizerischen Sozialstaat 1900–1945. Zurich, 2000
- Rudloff W. Die Wohlfahrtsstadt. Kommunale Ernährungs-, Fürsorge- und Wohnungspolitik am Beispiel Münchens 1919–1933. Göttingen, 1998

## Contrainte et ordre psychiatrique

En 1977, le sociologue français Robert Castel publiait une étude remarquable intitulée «L'ordre psychiatrique», dans laquelle il soulignait les interactions entre les mécanismes d'exclusion et d'intégration. L'ordre ne peut être stabilisé que si conformité vers l'intérieur et délimitation vers l'extérieur se complètent; l'idée d'ordre se base sur une disposition mentale dans laquelle le besoin de sécurité et le sentiment de menace se conditionnent mutuellement. Tandis que les premières études critiques d'histoire de la psychiatrie s'intéressaient principalement au renforcement de l'exclusion par internement du fait de la mise en place d'asiles psychiatriques dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Castel souligne au contraire les aspects intégrateurs et analyse les liens entre la psychiatrie moderne et l'organisation du pouvoir social et politique. Norme et normalisation sont ainsi les catégories essentielles de l'analyse. Dans une «société psychiatisable», la folie est, selon la thèse de Castel, transformée en objet d'administration et d'interventions thérapeutiques orientées vers la guérison, c'est-à-dire vers la réintégration. Dans ce processus, les tendances à l'inclusion et à l'exclusion se mêlent.

Notre projet «Internement et intégration. La contrainte en psychiatrie: l'exemple de Zurich entre 1870 et 1970», dirigé par Marietta Meier et moi-même et auquel participent ou ont participé Brigitta Bernet, Roswitha Dubach et – dans la phase finale – Urs Germann, reprend ces questions et se concentre particulièrement sur l'aspect de la contrainte. Contrairement à l'histoire plus ancienne de la psychiatrie, qui partait du principe que la scientification des maladies mentales «libérait les fous» de leurs «chaînes», nous considérons la contrainte comme un phénomène plus vaste. Dans une société se basant sur l'Etat de droit et respectant les droits de l'homme, la contrainte a une connotation négative. En même temps, on trouve l'idée que le droit est impuissant s'il ne peut pas s'appuyer sur une instance efficace de contrainte (Max Weber). En outre, les sociétés modernes, organisées selon le partage du travail et structurées de manière complexe, ne fonctionneraient pas sans une vaste «contrainte à l'autocontrainte» (Norbert Elias). La contrainte est donc fondamentalement ambivalente: elle est refusée du point de vue de la liberté, mais est omniprésente du point de vue fonctionnel. L'un ou l'autre aspect, s'il devient un absolu, conduit à des formes de description qui s'excluent mutuellement: on voit soit une «société libérale» qui comprend également les patients en psychiatrie, soit une «société disciplinaire» largement normalisée, pour la logique de fonctionnement de laquelle le modèle de l'asile est paradigmatique.



Jakob Tanner et Marietta Meier

Une vision différenciée telle que nous la poursuivons avec notre projet est possible si l'on met en rapport l'«ordre du soi» – formes de subjectivations, formation du moi, développement de la personnalité – avec l'«ordre social». L'«ordre psychiatrique» peut alors être compris comme un phénomène intermédiaire: il s'applique à des individus chez lesquels un trouble du soi – une maladie mentale – a été diagnostiqué et que l'on tente de réinsérer dans l'ordre social à l'aide de mesures thérapeutiques. L'ordre psychiatrique, qui remplit cette mission, développe ce faisant ses propres contraintes spécifiques à l'organisation. Les raisons de ce phénomène sont par exemple la surcharge chronique des institutions ou le manque de personnel soignant qualifié. La problématique de la contrainte connaît en psychiatrie des critiques sévères et récurrentes: depuis le mouvement «no restraint» des années 1860, en passant par la critique bourgeoise de la psychiatrie vers 1900 et jusqu'à l'antipsychiatrie des années 1960, s'étend une vaste gamme de critiques et d'autocritiques. L'évolution de la psychiatrie ne peut pas être décrite sans tenir compte de l'histoire de la critique de la psychiatrie – ceci est un résultat évident du projet de recherche, même s'il n'est pas encore généralement reconnu du public.

Ce projet se base sur une étude pilote sur le sujet financée par la Direction de la santé du canton de Zurich et publiée fin 2002, et à laquelle les personnes susmentionnées ainsi que Gisela Hürlimann ont participé. La nouveauté de notre projet est également l'accès aux sources. Grâce à une autorisation de la Commission d'experts du secret professionnel en matière de recherche médicale, laquelle soumet en contrepartie l'équipe de recherche à des règles strictes de protection des données, il a été possible – pour la première fois – d'utiliser les nombreux dossiers médicaux pour toute la période étudiée.

Les résultats du projet seront publiés en automne 2006. L'étude prévue se penche tout d'abord sur l'évolution des cliniques psychiatriques du canton de Zurich: la Clinique psychiatrique universitaire Burghölzli créée en 1870, la Clinique de Rheinau créée en 1867 et la Polyclinique psychiatrique ouverte en 1913. L'analyse empirique d'un échantillon représentatif de dossiers médicaux révèle la transformation des formes et de la fonction des mesures de contrainte dans les cliniques de Zurich. En raison de la longue période étudiée, il est possible de suivre le changement de paradigme allant de l'internement qui était dominant depuis les années 1870 et jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, à un interventionnisme général placé sous le signe de la prévention, de la prophylaxie et de la réinsertion. L'arrivée des médicaments psychotropes est également discutée, ceux-ci ayant eu des effets décisifs sur la pratique psychiatrique. D'autres chapitres se consacrent à la «question du droit des fous» vers 1900, aux stérilisations dans les années 1930, aux interventions chirurgicales sur le cerveau (leucotomies) après la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'à la thérapie par le travail et la thérapie occupationnelle, répondant à une idée de «guérison sociale».

L'histoire en tant que science n'est pas le conseil politique. Cependant, les résultats du projet peuvent contribuer en des points importants au processus de formation de l'opinion politique et de prise de décision dans les domaines de la politique sociale, scientifique et de la santé. Au-delà de la sensibilisation générale aux questions d'intégration et d'exclusion et aux problèmes de la contrainte en psychiatrie, nous proposons pour la première fois des informations fiables sur le rôle des psychiatres et des institutions médicales dans les interventions invasives et irréversibles, telles que stérilisations et castrations d'hommes et de femmes. Le «consentement» à ces interventions a souvent été obtenu sous la contrainte. C'est une raison importante ayant donné lieu, au cours des dernières années, à des débats politiques sur cette pratique.

Projet de recherche dans le cadre du PNR 51, module «Constructions de l'identité et de la différence»: *Internement et intégration. La contrainte en psychiatrie: l'exemple de Zurich entre 1870 et 1970*  
Durée: du 1. 9. 2003 au 31. 1. 2006

#### Responsables du projet

Prof Jakob Tanner  
Université de Zurich  
Histoire sociale et économique  
Rämistrasse 64  
8001 Zurich  
Tél. +41 (0)1 634 36 41  
jtanner@hist.unizh.ch

D<sup>r</sup> Marietta Meier  
Université de Zurich  
Histoire sociale et économique  
Rämistrasse 64  
8001 Zurich  
Tél. +41 (0)1 634 36 43  
marmeier@hist.unizh.ch

#### Bibliographie

- Tanner J. Auguste Forel als Ikone der Wissenschaft. Ein Plädoyer für historische Forschung. Dans: Leist A (éd.). Auguste Forel – Eugenik und Erinnerungskultur. Zurich: vdf Hochschulverlag, 2006; 81–106
- Tanner J. Der «fremde Blick». Möglichkeiten und Grenzen der historischen Beschreibung einer psychiatrischen Anstalt. Dans: Rössler W, Hoff P (éd.). Psychiatrie zwischen Autonomie und Zwang. Heidelberg: Springer, 2005; 46–66
- Tanner J. Schlusswort zur Studie: Zwangsmassnahmen in der Zürcher Psychiatrie 1870–1970. Bericht im Auftrag der Gesundheitsdirektion des Kantons Zürich, verfasst von Marietta Meier, Brigitta Bernet, Gisela Hürlimann. Zurich, 2003; 203–211
- Tanner J. «Keimgifte» und «Rassendegeneration». Zum Drogendiskurs und zu den gesellschaftlichen Ordnungsvorstellungen der Eugenik. Dans: Itinera (éd. par Allgemeine Geschichtsforschende Gesellschaft der Schweiz) 1999; 21: 249–258

## La recherche historique fournit un cadre d'orientation pour la politique

Que ce soit une analyse politique, un message du Conseil fédéral ou un débat au Conseil national – dans la plupart des cas, on commence par décrire plus ou moins en détail l'évolution historique. Cependant, et bien que les Programmes nationaux de recherche aient pour objectif d'étudier les problèmes sociaux, la recherche historique n'y est pas généralisée, en particulier la recherche allant au-delà d'un simple rappel de l'«arrière-plan» d'une évolution. Il en va autrement du PNR 51. Les dimensions historiques ont été explicitement placées à la base de ce programme de recherche.

### Souhait: étude de l'eugénisme

La conception du PNR «Intégration et exclusion» à la fin des années 1990 remonte à la revendication d'étudier l'évolution de l'eugénisme en Suisse, et, en liaison avec cette recherche, d'étudier l'histoire et la culture des «gens du voyage» en Suisse. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la volonté de perfectionner l'être humain avait trouvé son fondement scientifique dans l'eugénisme. Scientifiques, hommes politiques et médecins revendiquaient le droit de décider ce qu'était une vie «digne d'être vécue» ou «indigne d'être vécue», ce qu'était un «bon» et un «mauvais» patrimoine génétique. L'eugénisme, étymologiquement la «science de la bonne race» voulait utiliser les théories et résultats biologiques pour «améliorer» le patrimoine génétique de groupes sociaux et de nations entières. Les premières castrations justifiées par l'eugénisme ont eu lieu en Suisse vers 1890, les premières stérilisations vers 1900, en général sur la base de diagnostics vagues, tels que «psychopathie» ou «débilité». On considérait des affections psychiatriques telles que l'épilepsie ou la schizophrénie comme l'expression d'une tare héréditaire, mais aussi des comportements sociaux réprouvés, comme par exemple «ivrognerie», «inconsistance morale», «licence sexuelle», «débauche» ou «gaspillage».

La recherche historique avait déjà révélé que les théories eugéniques s'étaient vite répandues en Suisse. Cependant, le financement d'une analyse détaillée de l'évolution dans diverses régions de Suisse alémanique n'avait pas encore été réalisé, même pas après qu'on a eu connaissance de l'ampleur des mesures eugéniques en Scandinavie, ce qui a également éveillé l'intérêt public pour cette thématique en Suisse. Ce n'est qu'avec la mise en place du PNR 51 qu'il a été possible d'analyser en profondeur cette évolution et les

processus d'exclusion qui y sont liés, mais aussi d'étudier les formes très diverses de la dynamique des processus d'exclusion et d'intégration en liaison avec d'autres évolutions de société.

Ce faisant, il était essentiel de ne pas comprendre la recherche historique comme l'étude d'un «arrière-plan» oblitérant tout ce qui ne semble pas influencer directement la politique ou la situation sociale actuelle. Au contraire, la recherche a permis de saisir les évolutions historiques également dans leur propre logique, de dégager des différences et des parallèles, et de contribuer ainsi à l'analyse et à l'interprétation d'évolutions actuelles.

### Signification de la recherche suisse pour les débats internationaux

L'évaluation de l'eugénisme historique est en cours d'évolution dans les débats internationaux de théorie scientifique. Jusqu'à présent, l'eugénisme était essentiellement analysé en tant que partie de la politique national-socialiste allemande. Aujourd'hui, on le voit de plus en plus souvent comme une partie de l'évolution du modernisme bourgeois par laquelle les Etats européens démocratiques et les Etats-Unis cherchaient, vers 1900, à contrôler les franges sociales et nationales de leurs populations. A cet égard, la radicalisation de l'eugénisme sous le national-socialisme représente plutôt une exception. La recherche sur les «réseaux eugéniques» dans les pays démocratiques est probablement mieux à même de révéler les interactions «normales» entre la science, la politique et l'administration dans l'établissement et la mise en œuvre de concepts et mesures eugéniques. Les résultats de recherche suisses sont très importants pour cette nouvelle évaluation. Le fondement biologique de l'interprétation des rapports humains sur lequel se développe l'eugénisme ainsi que les tentatives de résolution des problèmes sociaux qui en découlent se sont concrétisés dès le début du XX<sup>e</sup> siècle en Suisse principalement dans des processus des autorités, dans des lois cantonales, des directives et des pratiques institutionnelles, mais peu dans des politiques et législations nationales. La situation dans le canton de Bâle-Ville est à cet égard particulièrement intéressante, car la psychiatrie génétique et la recherche eugénique y ont fortement été pratiquées et parce que l'eugénisme a servi à la fin des années 1930 à légitimer des lois et directives spécifiques. Un réseau d'institutions et d'autorités assurait leur exécution.

### Objectif et résultats

L'objectif de notre projet de recherche est de reconstituer et d'analyser ce réseau dans le canton de Bâle-Ville. Un aspect mal connu jusqu'à présent est l'effet de l'eugénisme sur la pratique des deux hôpitaux psychiatriques de Bâle, l'Institut cantonal de soins Friedmatt et la Polyclinique psychiatrique. Sous réserve d'une stricte protection des données, il est pour la première fois possible d'étudier systématiquement les dossiers médicaux. Sur la base des expertises des psychiatres, il est ainsi possible d'étudier les liens entre la psychiatrie et d'autres autorités et institutions, par exemple état civil, autorités de naturalisation, autorités tutélaires, assistance sociale, tribunaux, service de conseil conjugal et sexuel.

aussi bien avec les résultats d'autres projets de recherche suisses sur l'histoire de l'eugénisme qu'avec ceux de la recherche scandinave. Par contre, autant d'hommes que de femmes ont été stérilisés en raison de la loi allemande sur les stérilisations obligatoires. Ceci permet de conclure que les hommes jouissaient d'une plus grande part de la protection des droits individuels garantie par les démocraties à leurs citoyens dans le cadre de l'Etat de droit. On constate également que les hommes ont plus souvent recours au conseil juridique, au dépôt de requête ou de plainte contre les mesures ordonnées, telles qu'internement en «asile de fous». Par contre, il reste à étudier plus en détail la différenciation spécifique au sexe des mesures et l'évolution de celles-ci pendant toute la durée étudiée.



Sabine Braunschweig, Hans Jakob Ritter, Regina Wecker, Gabriela Imboden (à partir de la gauche).  
M. Küchenhoff n'était pas présent.

La recherche montre que les concepts et mesures eugéniques ne s'appliquaient pas de la même façon aux deux sexes. L'eugénisme était fondé sur des représentations normatives des rôles «biologique» et social de l'homme et de la femme, de sorte que les deux sexes étaient «traités» différemment. La plupart des stérilisations ont été pratiquées sur des femmes, tandis que les interdictions de mariage étaient conseillées pour des hommes «génétiquement inférieurs». Le parti pris sexiste dans les stérilisations coïncide

Il est frappant de constater que les concepts eugéniques n'étaient souvent qu'une justification parmi d'autres pour des mesures à l'évidence motivées par l'eugénisme, comme par exemple les interdictions de mariage ou l'exclusion pour des raisons eugéniques dans la loi sur la naturalisation. Par contre, d'autres mesures dont l'intention n'est pas eugénique, comme par exemple mise sous tutelle, internement, avortement ou castration sont légitimées à l'aide de l'eugénisme. On constate un amalgame de raisons médicales, eugéniques et sociales pour les mesures et interventions justifiées à l'aide de l'eugénisme. Les aspects financiers

jouaient également un rôle important: ainsi, la peur de l'augmentation des coûts sociaux semble avoir motivé des recommandations psychiatriques de stérilisation ou des interdictions de mariage. Contrairement aux débats théoriques, les expertises psychiatriques justifient souvent les mesures de manière individuelle. Contre toute attente, on ne trouve pratiquement pas de justifications portant sur le «Volkskörper» (corps du peuple, génome) devant être protégé par des stérilisations ou des interdictions de mariage.

### Signification de la recherche historique

La signification de la recherche historique relève de l'analyse différenciée des interactions de diverses institutions et de divers concepts lors de l'établissement et de la mise en œuvre des discours et pratiques eugéniques. Elle permet d'éclairer l'histoire scientifique et sociale, mais aussi l'histoire des activités administratives de l'Etat, qui, dans ce cas, se sont efforcées de piloter l'hérédité humaine pour résoudre des problèmes sociaux par le biais de mesures justifiées à l'aide d'arguments biologiques et médicaux. La recherche historique révèle ainsi les processus historiques d'intégration et d'exclusion dans le domaine du droit civique et du droit individuel et contribue ainsi aux débats politiques actuels et à l'analyse des problèmes politiques, sans pour autant jouer un rôle de «conseiller politique». Elle attire également tout particulièrement l'attention sur les ambivalences des évolutions. Ainsi, la recherche historique contribue à l'élaboration de connaissances en tant que cadre d'orientation pour les problématiques juridiques et éthiques, par exemple pour les débats de «biopolitique» sur l'utilisation de nouvelles techniques médicales.

Projet de recherche dans le cadre du PNR 51, module «Représentations et modèles de santé»: *Concepts et mesures eugéniques en psychiatrie et dans l'administration. Des politiques de normalisation, d'intégration et d'exclusion, à l'exemple de la ville de Bâle entre 1880 et 1960.*

Durée: du 1. 7. 2003 au 30. 6. 2006

### Responsable du projet

Prof Regina Wecker  
Historisches Seminar  
Universität de Bâle  
Hirschgässlein 21  
4051 Bâle  
Tél. +41 (0)61 295 96 66  
regina.wecker@unibas.ch

D' Bernhard Küchenhoff  
Psychiatrische Universitätsklinik Zürich  
Lenggstrasse 31  
8029 Zurich  
Tél. +41 (0)1 384 22 36  
Bernhard.Kuechenhoff@puk.zh.ch  
Collaboratrices et collaborateurs scientifiques:  
Sabine Braunschweig, licenciée en philosophie,  
Gabriela Imboden, Hans Jakob Ritter

### Bibliographie

- Braunschweig S. Die Entwicklung der Krankenpflege und der Psychiatriepflege in der Schweiz. Dans: Walter I, Seidl E, Kozon V (éd.). *Wider die Geschichtslosigkeit der Pflege*. Vienne: ÖGVP Verlag, 2004
- Imboden G. Problematische Männlichkeit: «schwacher Wille – unkontrollierte Sexualität». Die Kastration von Sexualstraftätern in der Schweiz zwischen 1900 und 1960. Dans: *Veröffentlichungen des Instituts für Geschichte der Medizin der Robert Bosch Stiftung*, éd. par Dinges M. 2006 (sous presse)
- Küchenhoff B. Eugenik – wissenschaftlich verbrämte Gewalt gegen psychisch Kranke. Dans: Küchenhoff J, Hügli A, Mäder U (éd.). *Gewalt – Ursachen, Formen, Prävention*. Giessen: Psychosozial-Verlag, 2005
- Ritter HJ. Zur Kontinuität und Diskontinuität der schweizerischen Eugenik. Dans: Pfeleiderer G, Rehmann-Sutter C (éd.). *Zeithorizonte des Ethischen. Zur Bedeutung der Temporalität in der Fundamental- und Bioethik*. Stuttgart: Kohlhammer, 2006
- Wecker R. Vom Verbot Kinder zu haben und dem Recht keine Kinder zu haben. Zu Geschichte und Gegenwart der Sterilisation in Schweden, Deutschland und der Schweiz. *figurationen: Gender, Literatur, Kultur* 2003; 4 (2): [www.figurationen.unizh.ch](http://www.figurationen.unizh.ch)

## Projets de recherche en perspective historique du PNR 51

### **Le conseil en tant qu'instrument d'intégration sociale: le cas de la ville de Bâle des années 1950 aux années 1990**

Responsable du projet: D<sup>r</sup> Sibylle Brändli  
Blumenbach  
Historisches Seminar, Universität Basel,  
Hirschgässlein 21, CH-4051 Bâle  
Tél. +41 (0)61 295 96 66  
Sibylle.Braendli@unibas.ch

### **Entre persécution et reconnaissance: formes de l'exclusion et de l'intégration des Rom, Sinti et Yéniches en Suisse, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours**

Responsable du projet: Thomas Huonker  
Aehrenweg 1, CH-8050 Zurich  
Tél. +41 (0)1 312 30 75  
Thomas.Huonker@spectraweb.ch

### **Les Yéniches dans les communes des Grisons aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles**

Responsable du projet: D<sup>r</sup> Georg Jäger  
Institut für Kulturforschung Graubünden,  
Reichsgasse 10, CH-7000 Coire  
Tél. +41 (0)81 252 70 39  
kultjaeg@spin.ch

### **Génétique, médecine de la reproduction et société: effets de l'intégration et de l'exclusion en médecine**

Responsable du projet: Prof Hansjakob Müller  
Abteilung Medizinische Genetik, Universitäts-  
kinderklinik beider Basel,  
Römergasse 8, CH-4005 Bâle  
Tél. +41 (0)61 685 64 33  
muellerhj@ubaclu.unibas.ch

### **Gestion de dossiers et stigmatisation. Processus institutionnels d'exclusion: l'exemple de l'«œuvre pour les enfants de la grand-route» entre 1926 et 1973**

Responsable du projet: Prof Roger Sablonier  
Historisches Seminar, Universität Zürich,  
Karl-Schmid-Strasse 4, CH-8006 Zurich  
Tél. +41 (0)1 634 38 56  
sablon@hist.unizh.ch

### **Assistance publique, marginalité sociale et rapports sociaux de sexe. Conceptions et pratiques d'intervention du travail social en ville de Berne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle**

Responsable du projet: D<sup>r</sup> Brigitte Schnegg von Rütte  
Interdisziplinäres Zentrum für Frauen- und  
Geschlechterforschung (IZFG), Universität Bern,  
Hallerstrasse 12, CH-3012 Berne  
Tél. +41 (0)31 631 40 25  
brigitte.schnegg@izfg.unibe.ch

### **La citoyenneté entre concepts du national et gestion du social: critères d'inclusion et d'exclusion du droit de cité suisse, de 1874 à nos jours**

Responsable du projet: Prof Brigitte Studer  
Historisches Institut, Unitobler, Universität Bern,  
Länggassstrasse 49, CH-3000 Berne 9  
Tél. +41 (0)31 631 39 45  
brigitte.studer@hist.unibe.ch

### **La question de l'intégration dans le discours et les pratiques de l'aide sociale: l'exemple de deux cantons entre 1893 et aujourd'hui**

Responsable du projet: Prof Jean-Pierre Tabin  
Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP),  
Chemin des Abeilles 14, case postale 70,  
CH-1000 Lausanne 24  
Tél. +41 (0)21 651 62 00  
jptabin@eesp.ch

**Internement et intégration. La contrainte en psychiatrie: l'exemple de Zurich entre 1870 et 1970**

Responsable du projet: Prof Jakob Tanner  
Universität Zürich, Sozial- und Wirtschafts-  
geschichte,  
Rämistrasse 64, CH-8001 Zurich  
Tél. +41 (0)1 634 36 41  
jtanner@hist.unizh.ch

**Concepts et mesures eugéniques en psychiatrie et dans l'administration. Des politiques de normalisation, d'intégration et d'exclusion, à l'exemple de la ville de Bâle entre 1880 et 1960**

Responsable du projet: Prof Regina Wecker  
Historisches Seminar, Universität Basel,  
Hirschgässlein 21, CH-4051 Bâle  
Tél. +41 (0)61 295 96 66  
regina.wecker@unibas.ch

**Les services sociaux en relation avec l'eugénisme, le genre et les discours de normalisation médicale et psychiatrique à Berne et Saint-Gall (1918–1955)**

Responsable du projet: D<sup>r</sup> Béatrice Ziegler  
Falkenriedweg 23, 3032 Hinterkappelen  
Tél. +41 (0)1 634 38 66  
bziegler@access.unizh.ch

***Recherches avec des sous-projets en perspective historique du PNR 51***

**Les déterminants de l'intégration sociale dans l'école obligatoire à l'épreuve de la réalité**

Responsable du projet: Prof Mauro Amiguet  
Direction Institut de recherche, HEP-Lausanne,  
Avenue de Cour 33, CH-1014 Lausanne  
Tél. +41 (0)79 467 77 67  
amiguetloup@bluewin.ch

**Les possibilités de la sécurité sociale dans le processus d'intégration des personnes étrangères**

Responsable du projet: D<sup>r</sup> Stefan Spycher  
Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien  
(Büro BASS),  
Konsumstrasse 20, CH-3007 Berne  
Tél. +41 (0)31 380 60 80  
stefan.spycher@buerobass.ch

**Retour à l'école: perception et vécu des élèves, des parents, des pairs, des enseignants suite à une suspension ou à une exclusion.**

**Conséquences pour la politique de la formation et la pratique scolaire en Suisse**

Responsable du projet: Christopher Szaday  
Limmattalstrasse 281, 8049 Zurich  
Tél. +41 (0)1 341 24 26  
christopher.szaday@bluewin.ch

### **L'unité de recherche spécialisée 600, «Etrangeté et pauvreté. Mutations des formes d'inclusion et d'exclusion, de l'Antiquité à nos jours», Université de Trèves, Allemagne**

La coopération scientifique entre facultés et institutions est encouragée dans les universités allemandes depuis les années 1960 dans le cadre de groupements de recherche appelés unités de recherche spécialisées (Sonderforschungsbereich, SFB). Début 2006, la Société allemande de la recherche (Deutsche Forschungsgemeinschaft, DFG) finançait 266 unités de recherche spécialisées dans 57 universités. Ces projets de recherche ont une durée de 9 à 12 ans au maximum et allient la recherche scientifique fondamentale à l'encouragement de la relève scientifique. L'unité de recherche spécialisée 600 a été instaurée à l'Université de Trèves le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ce projet est financé par la DFG, le Land de Rhénanie-Palatinat et l'Université de Trèves.

Des historiens, des spécialistes d'histoire de l'art, d'histoire religieuse et d'histoire juridique, des chercheurs en littérature et sciences des médias et des politologues collaborent dans le cadre de cette unité interdisciplinaire. Ce vaste projet, actuellement dans sa deuxième phase (2005 à 2008), comprend 14 professeurs, 60 collaborateurs scientifiques et environ 50 auxiliaires étudiants. Ils étudient, sous la direction de la Faculté d'histoire, sous forme de 17 sous-projets à orientation principalement historique, culturelle et sociale, les formes de gestion des étrangers et des pauvres élaborées par des sociétés de types divers depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Le but de ce projet de recherche est de révéler des points communs et des différences, des failles et des continuités dans la gestion sociale des étrangers et des pauvres dans une vaste perspective de temps et de lieu.

A l'aide des termes «inclusion/exclusion», le SFB se réfère consciemment à des débats récents en sciences sociales. En effet, l'exclusion est devenue un terme essentiel de la recherche sur la pauvreté en sciences sociales et joue un rôle important pour les théories les plus diverses. Le SFB est ouvert à différentes approches. Ce qui l'intéresse tout particulièrement, c'est le dialogue entre une théorie nouvelle et adéquate et les recherches empiriques.

Le programme de recherche est subdivisé en trois domaines:

- Domaine A: Etrangeté.
- Domaine B: Pauvreté et assistance aux pauvres.
- Domaine C: Représentation collective et sémantique historique de la pauvreté et de l'étrangeté.

#### **Activités de liaison**

L'organisation du travail de recherche est portée par des cercles de travail qui relient entre eux les trois domaines «Pauvreté», «Etrangeté» et «Représentation». Les cercles de travail sont un instrument souple de collaboration, ils sont en permanence adaptés à l'évolution du SFB. Un autre élément important de la coopération est le réseau de recherche et système de banque de données (FuD) commun. Celui-ci est élaboré en coopération avec le centre de compétences de Trèves pour les processus électroniques d'enregistrement et de publication en sciences humaines. Ce système informatique organisé de manière décentralisée enregistre les documents de tous les sous-projets faisant partie du SFB et les met ainsi durablement à la disposition d'autres projets de recherche. En même temps, ce système permet à des groupes de chercheurs de travailler de manière coordonnée sur des sources communes.

Le troisième élément du travail est formé par des congrès, des petits ateliers et un colloque de recherche permanent. Le SFB 600 participe ainsi aux débats ayant lieu sur ces sujets clés des sciences de l'histoire des civilisations. Les résul-

tats de recherche sont publiés dans une collection d'ouvrages de l'éditeur Peter Lang intitulée «Inclusion/exclusion. Etudes sur l'étrangeté et la pauvreté de l'Antiquité à nos jours».

#### Contact

Prof D<sup>r</sup> Lutz Raphael  
Porte-parole de  
l'unité de recherche spécialisée 600  
Université de Trier  
D-54286 Trier  
Tél. +49 (0) 651 201-3295 (secr.)  
Fax +49 (0) 651 201-3293  
sfb600@uni-trier.de  
www.sfb600.uni-trier.de

### Le programme de recherche néerlandais «Cohésion sociale»

Le programme de recherche néerlandais «Cohésion sociale» est en deux parties: le volet «Société néerlandaise multiculturelle et pluriforme» (MPS) est orienté vers les questions d'intégration culturelle de certains groupes dans la société néerlandaise. Le volet «Participation à la société, lien et engagement» (PBB) se concentre sur les processus institutionnels ayant une influence sur l'intégration et l'exclusion.

#### Quelles sont les circonstances ayant donné naissance à ce programme de recherche?

Vers 1990–1995, la peur de perdre la cohésion sociale échauffait les débats politiques aux Pays-Bas sur la (non-)tolérance vis-à-vis des comportements déviants, l'acceptation d'expressions culturelles inconnues et le déclin des normes et des valeurs. En politique, les exigences d'explications étaient de plus en plus impérieuses, de même que les revendications de solutions aux problèmes rencontrés dans une société en mutation. Ceci explique pourquoi ce programme remplit deux fonctions: explication scientifique et utilité pour la société.

#### Intérêts scientifiques généraux

Les objets de recherche généraux du sous-programme MPS sont la construction de l'identité (culturelle), la formation de réseaux, l'application de la loi et le développement de normes. Le sous-programme PBB, quant à lui, s'intéresse essentiellement aux sujets suivants: éducation, travail/revenus, accords de prise en charge dans la perspective de leur influence sur la cohésion.

#### Contenu de la recherche actuelle

Le programme Cohésion sociale n'a pas de structure modulaire nette. La liste ci-dessous indique les sujets pour chaque sous-programme. Le nombre de projets se rapportant à chaque sujet est indiqué entre parenthèses.

Société multiculturelle et pluriforme

- Soins de santé et facteurs culturels (10)
- Sport et intégration (1)
- Langue et culture de minorités (3)
- Minorités, situation économique et marché du travail (3)
- Situation politique et juridique (2)
- Identité et orientation (4)

Participation à la société, liens et engagement

- Éducation (1)
- Voisinage (1)
- Marché du travail et sécurité sociale (4)
- Participation politique (2)
- Réseaux jeunes (2)

Chaque sous-programme compte également 9 études théoriques, lesquelles ont été réalisées dès le début du programme et ont été publiées sous forme de cahiers (non traduits jusqu'à présent).

Plusieurs projets néerlandais portant sur le marché du travail ressemblent énormément à des projets du PNR 51: «La solidarité au travail» (Sanders), «Exclusion et intégration dans les milieux éducatifs et professionnels» (Ellemers),

«Nouvelles inégalités dans le marché du travail de transition» (Veenman) et «Les migrants en tant qu'entrepreneurs» (Penninx). De même, trois projets portant sur la (politique de) santé ont une orientation similaire à celle de deux projets du PNR 51: «Problèmes de cohésion sociale et de politique de la santé à l'ère de la médecine prédictive» (De Vries), «Déterminants de la différence dans l'usage des soins de santé généraux» (Foets) et «Accès aux soins pour les migrants âgés» (Foets).

### **Valorisation: publications et participation à des débats**

Le programme Cohésion sociale exige des chercheurs de planifier la publication de leurs projets. Chaque année, le secrétariat scientifique organise une conférence d'étude à laquelle tous les participants du programme sont invités et où six d'entre eux présentent l'avancement de leurs travaux et les résultats obtenus. En outre, des conférences spécifiques sont tenues de temps à autre pour un public plus vaste (scientifiques, politiques et représentants de la pratique). Enfin, les principaux événements sont publiés dans un bulletin annuel et sur le site Internet.

### **Dates et chiffres**

Le programme a démarré par le sous-programme MPS en 1997. Le texte décrivant le programme complet a été publié en mars 2000. Les premiers projets datent de l'été 2000. Une bonne partie du programme a déjà publié un rapport final. En tout, le programme a un budget de 10 millions d'euros et comprend 34 grands projets ayant un budget maximal de 220 000 €, et 20 petits projets ayant un budget inférieur à 75 000 €. Début 2006, 18 projets étaient encore en cours. Ils se termineront tous en 2006.

### **Informations et contact**

A.C.C. van den Oever  
Scientific Coordinator  
Tél. +31 (0)703 440 936  
oever@nwo.nl  
[www.nwo.nl/socialecohesie](http://www.nwo.nl/socialecohesie)

## **L'Unité de recherche sur la pauvreté, l'exclusion sociale et la ville de l'Université d'Anvers (OASeS), Belgique**

OASeS est le sigle néerlandophone pour l'Unité de recherche sur la pauvreté, l'exclusion sociale et la ville de l'Université d'Anvers (Onderzoeksgroep Armoede en Sociale Uitsluiting). OASeS s'est organisé autour de trois axes de recherche: «Pauvreté et exclusion sociale», «Ville et habitat» et «Minorités ethniques et migration». Les origines de notre groupe remontent à la fameuse année 1968 et à la première recherche sur la pauvreté en Belgique.

### **Pourquoi ce centre et ses projets?**

Les définitions de la pauvreté étant imposées d'en haut et la voix des pauvres n'étant pas entendue, la pauvreté a été conçue pendant de longues années presque exclusivement en termes monétaires. Une approche multidimensionnelle de la pauvreté par des méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives s'imposait comme objectif original.

### **Objectifs scientifiques, politiques et sociaux**

– Faire de la recherche à un niveau international, donc élevé, et d'une plus-value sociale indéniable. Pour OASeS, il n'y a pas de contradiction entre recherche «fondamentale» et «appliquée», ni entre différentes approches méthodologiques; analyses basées sur banques de données quantitatives vont de pair avec études qualitatives et s'inspirent mutuellement.

### **Les thèmes (modules et projets)**

Les modules de recherche (axes de recherche) étant connus, esquissons quelques thèmes de projets récents:

- pauvreté chez les migrants
- l'Islam vécu des minorités ethniques
- participation au marché du travail et intégration des nouveaux arrivés
- évaluation des politiques d'insertion
- mobilité sociale et pauvreté intergénérationnelle: une contradiction dans les termes?

- le marché du logement en Belgique;
- le marché locatif privé et social en Flandre;
- besoins de logement au niveau communal;
- analyses des politiques de pauvreté.

Nous avons participé à différents projets européens, en tant que participant (Urbex: les dimensions spatiales de l'exclusion et de l'intégration sociale. Une étude européenne comparative au Quatrième programme cadre – 1994–1998) ou en tant que coordinateur (Ugis: développement urbain, inclusion sociale et durabilité – Cinquième programme cadre – 2000–2003). Nous participons à des projets nationaux (programme «Société et Avenir» des Services fédéraux avec le projet «Des nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique») et nous avons des projets financés par le Fonds de la recherche fondamentale: «Interprétation féminine en Islam: instrument de l'émancipation?»).

### **Organisation**

Au sein d'OASeS travaillent une bonne vingtaine de personnes. Le groupe fait partie de la Faculté des sciences politiques et sociales de l'Université d'Anvers.

### **Produits (publications et activités)**

Le produit le plus connu (largement distribué et amplement consulté) est sans doute le «Jaarboek armoede en sociale uitsluiting» («Annuaire sur la pauvreté et l'exclusion sociale») qui «fêtera» son quinzième anniversaire cette année. Publié à mille exemplaires, présenté au cours d'une conférence de presse très fréquentée et d'un colloque auquel assistent plus de six cents personnes, consulté par étudiants, chercheurs, administration, politiciens, assistants sociaux, présidents des CPAS et les personnes vivant dans la pauvreté, cet annuaire est devenu un ouvrage de référence.

### **Etape importante**

Comme elle a été reprise par les gouvernements flamand et fédéral, notre définition de la pauvreté peut être marquée comme une étape importante. Pour nous, il s'agit d'«un réseau d'exclusions sociales qui s'étend sur plusieurs domaines de l'existence individuelle et collective et qui a pour effet de séparer les personnes vivant dans la pauvreté des modes de vie généralement reconnus. Elles ne sont pas en mesure de combler ce fossé de leurs propres forces».

### **Informations et contact**

OASeS  
Sint-Jacobstraat 2  
B-2000 Anvers  
Tél. +32 (0)3 275 53 53  
Fax +32 (0)3 220 46 36  
OASeS@ua.ac.be

Voir notre site en néerlandais et anglais  
(et bientôt en français!):  
[www.ua.ac.be/main.aspx?c=\\*OASESE](http://www.ua.ac.be/main.aspx?c=*OASESE)

## Bibliographie

*Elaborée par Dr Laura von Mandach, coordinatrice scientifique du PNR 51 (version mars 2006)*

**Böhnke Petra. Am Rande der Gesellschaft – Risiken sozialer Ausgrenzung.**

Opladen: Verlag Barbara Budrich, 2006

**Carigiet Erwin, Mäder Ueli, Opielka Michael, Schulz-Nieswandt Franz (éd.). Wohlstand durch Gerechtigkeit. Deutschland und die Schweiz im sozialpolitischen Vergleich.**

Zürich: Rotpunktverlag, 2006

**Chapelle Gaëtane, Meuret Denis (éd.). Améliorer l'école.**

Paris: PUF, 2006

**Opitz Claudia, Studer Brigitte, Tanner Jakob (éd.). Criminaliser, Décriminaliser, Normaliser. Série:**

Société suisse d'histoire économique et sociale, vol. 21. Zurich: Chronos, 2006

**«Prekäre Arbeitsgesellschaft».** Heft 49

der Zeitschrift «Widerspruch».

Zurich, 2005. [www.widerspruch.ch](http://www.widerspruch.ch)

**Schultheis Franz, Schulz Kristina (éd.).**

**Gesellschaft mit begrenzter Haftung. Zumutungen und Leiden im deutschen Alltag.**

Constance: UVK, 2005

**Zimmermann Bénédicte. Arbeitslosigkeit in Deutschland. Zur Entstehung einer sozialen Kategorie.** Reihe: Theorie und Gesellschaft, Bd. 56.

Francfort/M.: Campus, 2006

**Comptes-rendus de colloques**

Le compte-rendu de Martin Lengwiler, Université de Bâle, du colloque «Dans quelle mesure l'eugénisme est-il national-socialiste?», organisé les 17 et 18 février 2006 à Bâle par le projet de recherche du PNR 51 «Concepts et mesures eugéniques en psychiatrie et dans l'administration. Des politiques de normalisation, d'intégration et d'exclusion, à l'exemple de la ville de Bâle entre 1880 et 1960» est disponible à l'adresse suivante:

[www.nfp51.ch/f\\_kommunikation\\_berichte.cfm](http://www.nfp51.ch/f_kommunikation_berichte.cfm)

## Manifestations

Réunies par D<sup>r</sup> Laura von Mandach, coordinatrice scientifique de PNR 51

### **Du 23 au 26 août 2006**

Université de Lausanne, Conference  
«Reviewing Humaneness: Bodies, Technologies and Spaces»  
Organisation: European Association for the Study of Science and Technology  
Information: [www2.unil.ch/easst2006](http://www2.unil.ch/easst2006)

### **Du 21 au 23 septembre 2006**

Université de Brême, 4th Annual ESPAnet Conference 2006  
«Transformation of the Welfare State: Political Regulation and Social Inequality»  
Organisation: ESPAnet – the Network for European Social Policy Analysis  
Information: [www.espanet2006.de](http://www.espanet2006.de)

### **Manifestations organisées par les chercheurs et les chercheuses du PNR 51**

#### **27 et 28 avril 2006**

Centre de recherche sociale, IES, Genève  
Colloque «Ce qu'insérer veut dire: intention, dispositifs et effets»  
Organisateurs: Laurence Ossipow, Jean-Pierre Tabin et Claude de Jonckheere  
Le compte-rendu du colloque est disponible dès fin mai 2006 à l'adresse suivante:  
[www.nfp51.ch/f\\_kommunikation\\_berichte.cfm](http://www.nfp51.ch/f_kommunikation_berichte.cfm)

#### **28 et 29 avril 2006**

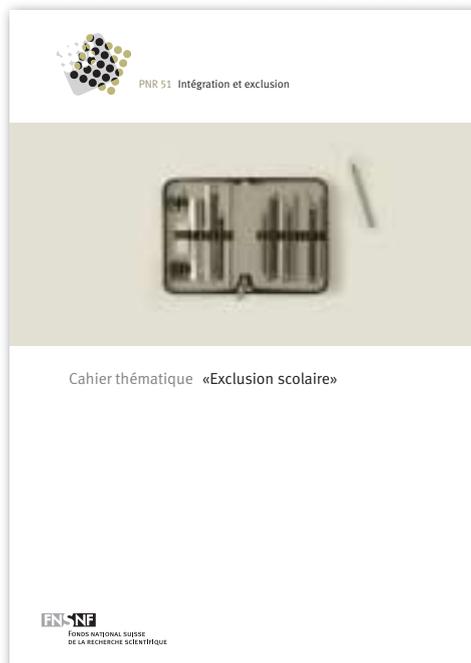
Universitäre Psychiatrische Kliniken Basel (UPK)  
Colloque «Kinder psychisch kranker Eltern. Biographische Identität und Bewältigung»  
Organisation: Psychiatrische Klinik der Universitären Psychiatrischen Kliniken Basel  
Projet de recherche: Daniel Sollberger, c/o département COAT  
Le compte-rendu du colloque est disponible dès fin mai 2006 à l'adresse suivante:  
[www.nfp51.ch/d\\_kommunikation\\_berichte.cfm](http://www.nfp51.ch/d_kommunikation_berichte.cfm)

#### **25 août 2006**

Conférence «Interprétariat, médiation, conciliation: des voies vers l'intégration?»  
Organisation: Institut pour la science des soins infirmiers de l'Université de Bâle et le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population  
Lieu: Université de Bâle, Pharmazentrum  
Information: [www.nursing.unibas.ch](http://www.nursing.unibas.ch)  
[event-nursing@unibas.ch](mailto:event-nursing@unibas.ch)

## Nouvelle publication du PNR 51

### Cahier thématique «Exclusion scolaire»



Le premier cahier thématique du PNR 51 se penche sur les effets des processus d'exclusion et d'intégration dans le contexte de l'école publique obligatoire et étudie, entre autres, les questions suivantes: quelles sont les dynamiques de participation et d'exclusion engendrées par l'exclusion scolaire? Comment l'école en tant qu'institution justifie-t-elle sa décision d'exclusion et quelles sont les répercussions de celle-ci sur les jeunes concernés, sur les enseignants et sur le système scolaire?

Disponible en format pdf sur:

[www.nfp51.ch/f\\_kommunikation\\_themenhefte.cfm](http://www.nfp51.ch/f_kommunikation_themenhefte.cfm)

Adresse de commande:

[www.nfp51.ch/f\\_kommunikation\\_themenhefte.cfm](http://www.nfp51.ch/f_kommunikation_themenhefte.cfm)

ou:

FNS, PNR 51, Division IV, case postale 8232,  
CH-3001, en mentionnant le titre «Cahier théma-  
tique Exclusion scolaire»



#### Impressum

«Bulletin PNR 51», informations actuelles du  
Programme national de recherche PNR 51  
«Intégration et exclusion», édition n°3, mai 2006

Editeur

Comité de direction du PNR 51, Fonds national  
suisse (FNS), case postale, 3001 Berne  
[www.pnr51.ch](http://www.pnr51.ch)

Rédaction

Wolfgang Wettstein, chargé de valorisation PNR 51  
Forchstrasse 70, 8008 Zurich  
Tél. +41 (0)44 420 18 60, fax +41 (0)44 420 18 61  
[wwettstein@access.ch](mailto:wwettstein@access.ch)

Traduction

Sophie Neuberg, Zurich/Berlin

Graphisme

Atelier Richner, Berne, [www.atelierrichner.ch](http://www.atelierrichner.ch)

Impression

Rickli + Wyss AG, Berne, [www.riwyl.ch](http://www.riwyl.ch)  
Imprimé sur du papier blanchi sans chlore

Tirage allemand et français: 3000 ex.

L'édition n°4 paraîtra en septembre 2006.  
Clôture de rédaction: fin juillet 2006